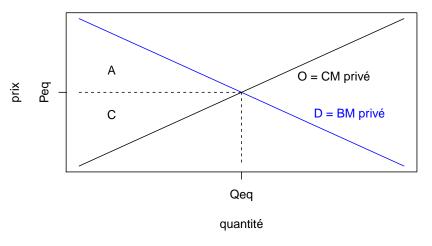
Externalités et le problème de coût social

ECN 6013, automne 2019

William McCausland

2019-09-20

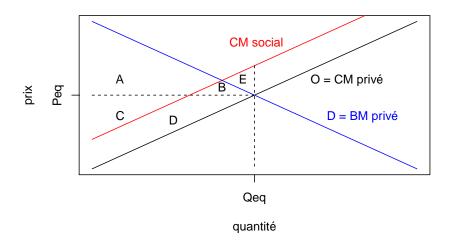
Équilibre marchand



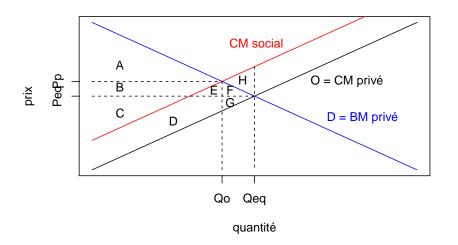
Surplus des consommateurs : A

Surplus des producteurs : C

Analyse du bien-être avec une externalité négative



Taxe Pigovien



Négotiation à la Coase

Contexte 1:

- Valeur à A du wombat: 10\$
- ▶ Valeur à B du wombat: 20\$
- A possède le wombat.

Notes:

- Surplus total en cas de vente?
- Résultats qui dominent la situation initial dans le sens de Pareto?
- Importance (ou non) de la répartition du surplus.
- Coûts de transaction (difficulté de trouver et réaliser un échange mutuellement bénéfique)
- ► Signification de coûts de transaction « nuls », « infinis »

Possession contestée (ou en doute)

Contexte 2:

- Même préférences
- Possession contestée du wombat.
- Un arbitre/médiateur/juge décide si le wombat appartient à A ou B.

Notes:

- Si les coûts sont nuls :
 - ▶ Si l'arbitre décide en faveur de A, A vend à B.
 - ▶ Si l'arbitre décide en faveur de B, B garde le wombat.
- Si les coûts sont infinis :
 - ▶ Si l'arbitre décide en faveur de A, A garde le wombat.
 - ▶ Si l'arbitre décide en faveur de B, B garde le wombat.
- Allocations efficaces?
- Si l'efficacité est importante et les coûts de transaction sont élevés, c'est une raison de favorisé B.
- Autres raisons: cohérence, simplicité, justice.

Exemples, mutualité du mal

| Partie 2 | Mal |
|--------------|---|
| Opérateur 2 | Interférence des signaux de télé mobile |
| Marcheur | Souliers salis |
| Sturges | Son couvert par le bruit des mortiers |
| Agriculteurs | Destruction causée par les étincelles |
| Ménages | Air ou eau sale |
| Victime | Perte de l'objet volé |
| | Opérateur 2 Marcheur Sturges Agriculteurs Ménages |

Notes:

- Agent et victime vs. la mutualité du mal
- Deux conditions nécessaires (versus deux conditions suffisantes)

Bridgman vs Sturges (vrai exemple, montants fictifs)

- ▶ Valeur de sa firme (confiserie) à Bridgman: 200 \$.
- ▶ Valeur de sa pratique médicale à Sturges: 100 \$.
- ▶ Le juge décide qui a le droit à une ressource (l'air dans la salle de consultation de Sturges.)
 - Sturges : ambience tranquille
 - ▶ Bridgman : dépotoir pour le bruit de ses mortiers.
- Coûts zéro, décision en faveur de B : B continue.
- ➤ Coûts zéro, décision en faveur de S : B paie S entre 100 \$ et 200 \$ pour le droit de continuer.
- ▶ Coûts infinis, décision en faveur de B : B continue.
- ► Coûts infinis, décision en faveur de S : B enlève ses mortiers.

Coûts de transaction

Suffisamment bas :

- Deux opérateur de téléphonie mobile, spectre
- Activités dangereuses, dérogation du droit de poursuivre
- ► Paiement des firmes éoliennes aux agriculteurs (5000\$)
- ▶ Quotidien : dans des familles, entre amis, entre voisins

Trop elevés:

- Plomb dans l'air (nombre de personnes)
- Voleur/victime (endogénéité du mal)
- Mal psychologique (personnes vexées ou fachées)

Recommendations de Coase en cas de coûts trop éléves :

- ► Réduire les coûts de transaction (organiser ou faciliter des marchés)
- ► Attribuer le droit à celui qui peut réduire le mal à coût plus faible. (Cavalier et marcheur; aggresseur et aggressé)